

# **RAPPORT FINANCIER ANNUEL DES COLLÈGES PUBLICS**

**CÉGEP DE SOREL-TRACY**

**ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016**

**Enseignement supérieur  
Direction générale du financement  
Direction des contrôles financiers et des systèmes**

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de  
Collège d'enseignement général et professionnel  
de Sorel-Tracy

Raymond Chabot Grant Thornton  
S.E.N.C.R.L.  
Bureau 200  
26, place Charles-De Montmagny  
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7E3  
Téléphone : 450 742.3746  
Télécopieur : 450 742.9356  
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Collège d'enseignement général et professionnel de Sorel-Tracy, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2016 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, les annexes 1 à 6 ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du

caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Collège d'enseignement général et professionnel de Sorel-Tracy au 30 juin 2016 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Sorel-Tracy  
Le 21 novembre 2016

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A122543

# Cégep de Sorel-Tracy

## État des résultats

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

		01	02	03	04	05	Page 1		
Annexes		Notes	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total		
			2016	2015	2016	2015	2016	2015	
<b>Revenus</b>									
Subventions									
- Gouvernement du Québec									
01	2	- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	note	14 393 495	14 483 294	1 630 813	1 748 818	16 024 308	16 232 112 01
02	2	- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)	note	432 080	74 015			432 080	74 015 02
03	2	- Autres	note	90 180	76 279			90 180	76 279 03
04	2	- Gouvernement fédéral	note	174 982				174 982	04
05	2	Revenus provenant d'autres organismes	note	600 486	1 078 832			600 486	1 078 832 05
06	2	Droits d'inscription et scolarité	note	605 814	428 569			605 814	428 569 06
07	2	Vente de biens et services	note	526 476	460 545			526 476	460 545 07
08	2	Locations	note	64 708	68 429			64 708	68 429 08
Amortissement des apports reportés									
- Gouvernement du Québec									
09		- MEES	note			18 366	22 343	18 366	22 343 09
10		- Autres	note			7 768	7 360	7 768	7 360 10
11		- Gouvernement fédéral	note			24 287	24 287	24 287	24 287 11
12		- Autres organismes	note			60 799	60 313	60 799	60 313 12
13	2	Revenus d'intérêts	note	18 689	25 193			18 689	25 193 13
14	2	Autres revenus	note	49 483	89 011			49 483	89 011 14
15		<b>Total</b>		<b>16 956 393</b>	<b>16 784 167</b>	<b>1 742 033</b>	<b>1 863 121</b>	<b>18 698 426</b>	<b>18 647 288</b> 15

# Cégep de Sorel-Tracy

## État des résultats

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

### État des résultats (Suite)

			<b>Page 2</b>							
			02	03	04	05	06	07		
			Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total			
			2016	2015	2016	2015	2016	2015		
<b>Charges</b>										
16	2	Salaires et avantages sociaux - Enseignants	note	8 949 941	8 505 042			8 949 941	8 505 042	16
17	2	Salaires et avantages sociaux - Autres personnels	note	4 851 100	4 854 216			4 851 100	4 854 216	17
18	2	Communications et informations	note	283 885	324 205			283 885	324 205	18
19	2	Fournitures et matériel	note	463 025	455 947			463 025	455 947	19
20	2	Services, honoraires et contrats, locations	note	1 823 829	1 787 677			1 823 829	1 787 677	20
21	2	Autres dépenses	note	556 781	885 281	20 835	20 835	577 616	906 116	21
22		Frais d'intérêts et de financement sur les dettes long terme	note			353 229	421 895	353 229	421 895	22
23		Frais d'intérêts sur les emprunts court terme	note			62 164	43 581	62 164	43 581	23
24		Dépenses pour les résidences étudiantes	note							24
25		Amortissement des immobilisations	note			1 129 660	1 118 986	1 129 660	1 118 986	25
26		Amortissement des actifs incorporels	note							26
27		Biens non capitalisables	note			283 316	311 560	283 316	311 560	28
28		<b>Total des charges</b>		<b>16 928 561</b>	<b>16 812 368</b>	<b>1 849 204</b>	<b>1 916 857</b>	<b>18 777 765</b>	<b>18 729 225</b>	29
<b>Autres revenus (charges)</b>										
29		- Perte sur la radiation d'immobilisations	note							30
30		- Moins-value sur les immobilisations	note							31
31		- Moins-value sur les placements	note							32
32		- Gain (perte) sur la cession d'immobilisations	note				2 555		2 555	33
33		- Gain (perte) sur la cession d'actifs incorporels	note							34
34		- Gain (perte) sur la disposition de placements	note							35
35		- Gain (perte) de change	note							36
36		<b>Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges</b>		<b>27 832</b>	<b>(28 201)</b>	<b>(107 171)</b>	<b>(51 181)</b>	<b>(79 339)</b>	<b>(79 382)</b>	37

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

# Cégep de Sorel-Tracy

## État de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

Page 3

		01	02	03	04	05	06	07	
Annexes	Notes	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total			
		2016	2015	2016	2015	2016	2015		
01	<b>Solde de fonds (insuffisance) au début de l'exercice avant redressements</b>	<b>1 418 217</b>	1 612 548	<b>682 509</b>	567 560	<b>2 100 726</b>	2 180 108		01
02	Redressements affectant les exercices antérieurs								02
03	<b>Solde de fonds (insuffisance) au début de l'exercice redressé</b>	<b>1 418 217</b>	<b>1 612 548</b>	<b>682 509</b>	<b>567 560</b>	<b>2 100 726</b>	<b>2 180 108</b>		03
04	2 Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	<b>27 832</b>	(28 201)	<b>(107 171)</b>	(51 181)	<b>(79 339)</b>	(79 382)		04
05	Apports reçus à titre de dotations								05
06	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables								06
07	Virements interfonds	<b>(432 993)</b>	(166 130)	<b>432 993</b>	166 130				07
08	<b>Solde de fonds (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>1 013 056</b>	<b>1 418 217</b>	<b>1 008 331</b>	<b>682 509</b>	<b>2 021 387</b>	<b>2 100 726</b>		08

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

# Cégep de Sorel-Tracy

## État des gains et des pertes de réévaluation

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

Page 4

		01	02	03	04	05	06	07	
		Notes	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total		
			2016	2015	2016	2015	2016	2015	
01	<b>Solde au début de l'exercice avant redressements</b>		0		0				01
02	Redressements affectant les exercices antérieurs								02
03	<b>Solde au début de l'exercice redressé</b>		\$	\$	\$	\$	\$	\$	03
Gains (pertes) non réalisés sur les éléments à la juste valeur									
04	- Placements de portefeuille	note							04
05	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note							05
06	- Autres	note							06
Gains (pertes) de change non réalisés									
07	- Placements de portefeuille	note							07
08	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note							08
09	- Autres	note							09
Gains (pertes) réalisés sur les éléments à la juste valeur, reclassés dans les résultats									
10	- Placements de portefeuille	note							10
11	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note							11
12	- Autres	note							12
Gains (pertes) de change réalisés, reclassés dans les résultats									
13	- Placements de portefeuille	note							13
14	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note							14
15	- Autres	note							15
16	<b>Solde à la fin de l'exercice</b>		\$	\$	\$	\$	\$	\$	16

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

# Cégep de Sorel-Tracy

## État de la situation financière

Au 30 juin 2016

Page 5

		01	02	03	04	05	06	07		
Annexes		Note	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total			
			2016	2015	2016	2015	2016	2015		
<b>ACTIF</b>										
Actif à court terme										
01	- Encaisse	note	<b>2 808 637</b>	4 490 014			<b>2 808 637</b>	4 490 014	01	
02	- Espèces, effets en main, dépôts en circulation	note	<b>29 338</b>	49 198			<b>29 338</b>	49 198	02	
03	- Équivalents de trésorerie	note							03	
04	- Placements de portefeuille	note							04	
05	- Intérêts courus à recevoir	note							05	
06	- Débiteurs	note	<b>849 912</b>	570 205			<b>880 471</b>	642 879	06	
07	4 - Subventions à recevoir	note	<b>123 979</b>	247 976	<b>1 124 963</b>	0	<b>1 248 942</b>	247 976	07	
08	- Stocks de fournitures	note	<b>107 711</b>	101 538			<b>107 711</b>	101 538	08	
09	- Stocks destinés à la vente	note							09	
10	- Avances interfonds	note	<b>1 695 820</b>	64 402					10	
11	- Frais payés d'avance	note	<b>42 036</b>	122 460			<b>42 036</b>	122 460	11	
12	- Autres actifs à court terme	note				0			12	
13	2 <b>Total actif à court terme</b>		<b>5 657 433</b>	<b>5 645 793</b>	<b>1 155 522</b>	<b>72 674</b>	<b>5 117 135</b>	<b>5 654 065</b>	13	
Actif à long terme										
14	4 - Subventions à recevoir	note	<b>519 558</b>	519 558	<b>11 081 672</b>	10 985 085	<b>11 601 230</b>	11 504 643	14	
15	- Placements	note							15	
16	- Immobilisations et constructions en cours	note			<b>12 696 965</b>	10 894 996	<b>12 696 965</b>	10 894 996	16	
17	- Actifs incorporels	note							17	
18	- Autres actifs à long terme	note			<b>166 680</b>	187 515	<b>166 680</b>	187 515	18	
19	<b>Total de l'actif à long terme</b>		<b>519 558</b>	<b>519 558</b>	<b>23 945 317</b>	<b>22 067 596</b>	<b>24 464 875</b>	<b>22 587 154</b>	19	
20	<b>Total de l'actif</b>		<b>6 176 991</b>	<b>6 165 351</b>	<b>25 100 839</b>	<b>22 140 270</b>	<b>29 582 010</b>	<b>28 241 219</b>	20	



# Cégep de Sorel-Tracy

## État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

Page 7

	01 2016	02 2015	
<b>Activités de fonctionnement</b>			
01 Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	(79 339)	(79 382)	01
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie			
02 - Perte sur la radiation d'immobilisations	0	0	02
03 - Moins-value sur les immobilisations	0	0	03
04 - Moins-value sur les placements	0	0	04
05 - Gain ou perte sur la cession d'immobilisations corporelles	0	(2 555)	05
06 - Gain ou perte sur la cession d'actifs incorporels	0	0	06
06 - Gain ou perte sur la disposition de placements	0	0	06
07 - Gain ou perte de change	0	0	07
08 - Amortissement des apports liés aux immobilisations	(111 220)	(114 303)	08
09 - Amortissement des immobilisations	1 129 660	1 118 986	09
10 - Amortissement des actifs incorporels	0	0	10
11 - Amortissement des frais d'émission et de gestion reportés liés aux dettes	13 440	14 454	11
12 - Amortissement de l'escompte ou de la prime sur les obligations	0		12
13 - Réévaluation du passif au titre des sites contaminés	0		13
14 - Amortissement du Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)	20 835	20 835	14
- Autre élément hors caisse :			
15			15
16			16
17 Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement (note)	(802 404)	507 648	17
<b>18 Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b>170 972</b>	<b>1 465 683</b>	18
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>			
19 Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 931 629)	(1 272 376)	19
20 Cession d'immobilisations corporelles	0	2 555	20
21 Acquisition d'actifs incorporels	0		21
22 Cession d'actifs incorporels	0		22
23 Travaux de décontamination en lien avec le passif au titre des sites contaminés	0		23
Autre activité d'investissement en immobilisations :			
24			24
<b>25 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>(2 931 629)</b>	<b>(1 269 821)</b>	25

# Cégep de Sorel-Tracy

## État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

Page 8

(Suite)

	01	02	
<b>Activités de placements</b>			
26 Acquisition de placements			26
27 Cession de placements			27
Autre activité de placement			
28			28
<b>29 Flux de trésorerie liés aux activités de placement</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>29</b>
<b>Activités de financement</b>			
30 Variation des emprunts bancaires	846 783	3 812 337	30
31 Encaissement de dette à long terme	0		31
32 Remboursement de dette à long terme	(1 140 595)	(3 252 912)	32
33 Frais d'émission et de gestion des emprunts long terme	0		33
34 Escompte ou prime sur les obligations	0		34
35 Variation du fonds d'amortissement afférents aux emprunts	0		35
36 Apports reçus à titre de dotations	0	0	36
37 Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	0	0	37
38 Apports reportés liés à l'acquisition d'immobilisations	1 212 737		38
Autres éléments liés aux activités de financement			
39			39
40			40
<b>41 Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>918 925</b>	<b>559 425</b>	<b>41</b>
<b>42 Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(1 841 732)</b>	<b>755 287</b>	<b>42</b>
43 Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	4 262 439	3 507 152	43
44 Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<b>2 420 707</b>	4 262 439	44
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>			
45 Encaisse,	2 808 637	4 490 014	45
46 Espèces, effets en main et dépôts en circulation	29 338	49 198	46
47 Équivalents de trésorerie	0	0	47
48 Découvert bancaire	(116 063)	0	48
49 Chèques en circulation	(301 205)	(276 773)	49
<b>50 Total</b>	<b>2 420 707</b>	<b>4 262 439</b>	<b>50</b>
51 Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.			51

# CEGEP DE SOREL-TRACY

## Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

---

### 1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le cégep, constitué en vertu de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., chapitre C-29), a pour objet de dispenser de l'enseignement général et professionnel au niveau collégial.

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation

Les états financiers du cégep sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada* pour le secteur public. Le cégep a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

#### Principes de consolidation

Les comptes du Centre de transfert technologique en écologie industrielle, sur lequel le cégep exerce le contrôle, n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers.

#### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction du cégep doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le cégep pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Comptabilité par fonds

Le cégep suit les principes de la comptabilité par fonds. Les fonds suivants apparaissent aux états financiers et présentent donc une importance particulière :

- Le fonds de fonctionnement regroupe les opérations courantes de fonctionnement;
- Le fonds des immobilisations regroupe les opérations relatives aux actifs immobilisés, aux dettes à court et à long terme, aux subventions et à tout autre mode de financement se rattachant à ces actifs, incluant tout don ou legs.

## **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Constatation des revenus**

Le cégep applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des dépenses d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus de subventions du Ministère, des autres ministères et d'organismes sont constatés dans l'exercice au cours duquel le cégep a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de cet exercice. Dans le cas contraire, les subventions reçues sont comptabilisées à titre d'apports reportés.

Les principales sources de revenus du cégep, autres que les apports, sont les droits d'inscription et de scolarité, les ventes de biens et de services, la location et les autres revenus. Les revenus sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les revenus reportés représentent les encaissements pour lesquels les revenus ne sont pas gagnés.

### **Actifs et passifs financiers**

#### *Évaluation initiale*

Le cégep comptabilise un actif financier ou un passif financier lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers du cégep sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Le cégep détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Le cas échéant, toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

## **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Immobilisations et autre actif**

Les immobilisations et l'autre actif sont comptabilisés au coût.

#### *Amortissement*

Les immobilisations et l'autre actif sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Aménagements des terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	35 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Équipement informatique, équipement de communication multimédia, mobilier, équipement de bureau et autre équipement	3, 5 ou 15 ans
Équipement spécialisé	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Développement informatique	10 ans
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications	20 ans

Les immobilisations en cours de construction ou de mise en valeur ne sont pas amorties et le seront à compter de leur mise en service.

Les terrains sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis, puisque leur durée de vie est illimitée ou pratiquement illimitée.

#### *Réduction de valeur*

Lorsque le cégep constate qu'une immobilisation ou que l'autre actif n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation ou de l'autre actif sur leur valeur résiduelle est comptabilisé en dépense à l'état des résultats.

### **Stocks**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

### **Autres actifs à long terme**

Les autres actifs à long terme, constitués de la participation au réseau d'information scientifique du Québec (RISQ), sont inscrits à la valeur comptable nette dans le fonds des investissements et sont amortis linéairement sur 20 ans.

### **Avantages sociaux futurs**

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes gouvernementaux interemployeurs, étant donné que la direction du cégep ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

### 3 - IMMOBILISATIONS

	<b>2016</b>	2015		
	<b>Valeur</b>	Valeur		
<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>comptable nette</b>	comptable nette	
\$	\$	\$	\$	
Terrains	266 262	-	266 262	266 262
Améliorations majeures aux bâtiments	4 857 543	675 258	4 182 285	4 069 905
Aménagements des terrains	295 317	144 700	150 617	155 424
Autre équipement	1 147 161	877 741	269 420	313 705
Bâtiments	20 287 332	14 270 213	6 017 119	4 241 744
Développement informatique	98 483	21 375	77 108	86 956
Documents de bibliothèque	985 550	814 718	170 832	169 142
Équipement de communication et multimédia	118 520	31 850	86 670	99 424
Équipement informatique	3 757 982	3 471 421	286 561	253 986
Équipement spécialisé	4 862 644	4 065 256	797 388	742 624
Mobilier et équipement de bureau	809 976	759 267	50 709	68 724
	<b>37 486 770</b>	<b>25 131 799</b>	<b>12 354 971</b>	10 467 896
Immobilisations en cours de construction	341 994	-	341 994	427 100
	<b>37 828 764</b>	<b>25 131 799</b>	<b>12 696 965</b>	<b>10 894 996</b>

### 4 - EMPRUNTS BANCAIRES

Le cégep dispose d'ouvertures de crédit autorisées de montants maximums de 1 985 000 \$ pour le fonds de fonctionnement et de 10 210 000 \$ pour le fonds des investissements. Ces emprunts, qui sont garantis par le Ministère, portent intérêt au taux des acceptations bancaires plus 0,3 % (1,178 %; 1,288 % au 30 juin 2015) et sont renouvelables annuellement.

### 5 - DETTE À LONG TERME

	<b>2016</b>	2015
	\$	\$
Emprunt à Financement Québec (FQ5) de 12 000 000 \$, remboursable par versements annuels en capital de 718 912 \$ et un versement final de 8 405 440 \$, portant intérêt au taux de 2,406 % l'an, échéant le 1er décembre 2018 (1).	<b>9 843 264</b>	10 562 176
Emprunt au Fonds de Financement (FF1) de 5 000 000, remboursable par versements annuels en capital de 421 683 \$ et un versement final de 3 313 268 \$, portant intérêt au taux de 2,061 % l'an, échéant le 21 août 2019 (1).	<b>4 578 317</b>	5 000 000
Moins : Frais d'émission des dettes remboursés par le MEES	<b>(35 682)</b>	(49 122)
	<b>14 385 899</b>	15 513 054
Moins : Portion à court terme des dettes à long terme.	<b>(1 140 595)</b>	(1 140 595)
	<b>13 245 304</b>	<b>14 372 459</b>

## **5 - DETTE À LONG TERME (suite)**

Les versements en capital requis au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2017	2018	2019	2020
1 140 595 \$	1 140 595 \$	8 827 123 \$	3 313 268 \$

Le gouvernement du Québec s'est engagé à verser au cégep une subvention annuelle d'un montant correspondant au remboursement de ses emprunts à long terme, incluant le capital et les intérêts.

Le montant total du capital et des intérêts dus annuellement sur la dette à long terme est garanti par des sommes à voter annuellement par le gouvernement du Québec.

(1) Ces dettes à long terme sont assumées par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

## **6 - AVANCES INTERFONDS**

Les avances interfonds portent intérêt au taux des acceptations bancaires plus 0,3 % (1,178 %; 1,288 % au 30 juin 2015) et sont payables sur demande à l'exception des avances pour la construction du gymnase qui ne portent pas intérêt.

## **7 - FONDS AFFECTÉS**

Les fonds affectés sont des affectations internes approuvées par le conseil d'administration à titre de réserves pour des acquisitions d'immobilisations.

## **8 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

### **Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers**

Le cégep est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement, de placement et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction du cégep.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que le cégep utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

### **Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels le cégep est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

## 8 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### Risque de crédit

Le cégep est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. Le cégep a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les effets en main, les débiteurs et les subventions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour le cégep.

Le solde des débiteurs et subventions à recevoir est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition du cégep aux créances douteuses n'est pas importante.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers du cégep exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel le cégep est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition du cégep au risque de crédit :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Encaisse	<b>2 808 637</b>	4 490 014
Espèces, effets en main et dépôts en circulation	<b>29 338</b>	49 198
Débiteurs	<b>880 471</b>	642 879
Subventions à recevoir	<b>12 850 172</b>	11 752 619
	<b><u>16 568 618</u></b>	<b><u>16 934 710</u></b>

Il n'y a aucun actif financier déprécié ni en souffrance au 30 juin 2016 (aucun au 30 juin 2015). La direction du cégep estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus est bonne à la date des états financiers.

De plus, certains actifs financiers non dépréciés sont en souffrance à la date des états financiers. Les débiteurs en souffrance, mais non dépréciés, se détaillent comme suit :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Moins de trois mois	<b>703 097</b>	611 608
Entre trois et six mois	<b>26 886</b>	8 368
Entre six mois et un an	<b>93 797</b>	-
Plus de un an	<b>56 691</b>	22 903
	<b><u>880 471</u></b>	<b><u>642 879</u></b>

## 8 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### Risque de marché

Les instruments financiers du cégep l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt :

- Risque de taux d'intérêt :

Le cégep est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les emprunts à court terme portent intérêt à taux variable et exposent donc le cégep à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc le cégep au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Le cégep n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 30 juin 2015) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent des revenus par rapport aux dépenses du cégep car la majorité des dettes font l'objet d'un financement par le Ministère.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité du cégep est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le cégep est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que le cégep dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. Le cégep établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 30 juin 2016, les échéances contractuelles des passifs financiers (y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) du cégep se détaillent comme suit :

	<u>Moins de 6 mois</u>	<u>6 mois à 1 an</u>	<u>1 an à 5 ans</u>
	\$	\$	\$
Chèques en circulation	301 205	-	-
Découvert bancaire	116 063	-	-
Emprunts à court terme	5 297 582	-	-
Créditeurs	3 286 572	-	-
Dette à long terme	1 306 189	152 600	13 781 084
	<u>10 307 611</u>	<u>152 600</u>	<u>13 781 084</u>

### Valeur comptable des actifs et des passifs financiers par catégories

Les actifs financiers et les passifs financiers du cégep sont tous classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement et totalisent respectivement 16 502 102 \$ (16 795 971 \$ au 30 juin 2015) et 23 441 085 \$ (23 475 872 \$ au 30 juin 2015).

## 9 - ENGAGEMENTS

Le cégep est locataire d'un bâtiment en vertu d'un bail venant à échéance le 30 juin 2018. Les loyers minimums futurs totalisent 723 360 \$ et comprennent les versements suivants pour les deux prochains exercices : 358 099 \$ en 2017 et 365 261 \$ en 2018.

Le cégep est membre d'une corporation de service de télécommunication et a contracté une entente venant à échéance le 8 février 2021. Les versements minimums futurs totalisent 126 210\$, à raison de 25 242 \$ annuellement.

Le total des obligations du cégep, en vertu des contrats, est de 1 809 484 \$, et comprend les versements suivants pour les deux prochains exercices :

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Entretien ménager	313 051	-
Services informatiques	154 069	168 156
Service téléphonique hébergé	37 780	37 780
Location et entretien - Conteneurs et bacs	7 848	-
Travaux de construction	241 230	-
	<u>753 978</u>	<u>205 936</u>

## 10 - ÉVENTUALITÉS

### Réclamations

Des réclamations d'un montant total de 162 341 \$ concernant différents griefs font l'objet d'un litige. La direction du cégep est incapable d'évaluer la dette éventuelle pouvant résulter de ces réclamations pour le cégep. Ces montants ne sont pas comptabilisés au 30 juin 2016. Advenant que ces montants soient payés dans les exercices subséquents, ils seraient imputés aux dépenses de l'exercice alors en cours comme coûts de convention et seraient remboursés à ce titre.

## 11 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le cégep détient un intérêt économique dans la Fondation du Cégep de Sorel-Tracy, puisque celle-ci sollicite des fonds au nom du cégep, et la quasi-totalité des fonds ainsi recueillis est, conformément aux intentions de l'apporteur ou en raison d'autres exigences, transférée au cégep ou utilisée à sa discrétion ou selon ses directives. Au cours de l'exercice, les opérations effectuées avec la Fondation ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Revenus pour services de personnel, papeterie et équipement	61 464	52 622
Revenus pour support financier	31 728	32 211
Dépenses pour support financier	1 710	1 120
Compte à recevoir	13 019	3 192

## 11 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Le cégep exerce le contrôle du Centre de transfert technologique en écologie industrielle de par le contrat de gestion qui les lie et des règles établies par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Cet organisme constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) a pour objectif la recherche et le développement d'approches et de technologies novatrices en écologie industrielle. L'organisme est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les informations ci-dessous sont tirées des états financiers du Centre de transfert technologique en écologie industrielle au 30 juin 2016 :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Bilan		
Actif	<u>2 471 799</u>	<u>2 736 790</u>
Passif	2 612 126	2 795 635
Actif net (négatif)	<u>(140 327)</u>	<u>(58 845)</u>
	<u>2 471 799</u>	<u>2 736 790</u>
Revenus et dépenses		
Revenus	985 983	1 090 908
Dépenses	<u>(1 067 465)</u>	<u>(1 137 655)</u>
(Insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	<u>(81 482)</u>	<u>(46 747)</u>
Flux de trésorerie		
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(200 116)	2 057 651
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	-	(158 825)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(116 464)	(1 846 835)

Il n'y a aucune différence significative dans les méthodes comptables du Centre de transfert technologique en écologie industrielle par rapport à celles du cégep.

## **11 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)**

Au cours de l'exercice, les opérations effectuées avec le Centre de transfert technologique en écologie industrielle ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Revenus de location	3 000	8 000
Revenus pour services de personnel, papeterie et équipement	36 972	38 623
Dépenses d'administration	160	160
Dépenses pour support financier	380 582	669 272
Compte à recevoir	154 218	33 788

En plus des opérations entre apparentés divulguées ci-dessus, le cégep est apparenté à tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le cégep n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal des activités et selon les conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

## **12 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**

Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 19 822 \$ (25 476 \$ en 2015). Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 419 351 \$ (445 111 \$ en 2015).